

L'an deux mil vingt-cinq, le seize septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mme FOURNIER Clotilde, Maire.

Date de la convocation : 09/09/2025

Membres présents : **AMBROISE Laurette, BONNIN Gilles, BRULAY Flavie, FOURNIER Clotilde, GIROD Michel, LAUGERETTE Laurent, LIGEROT François, ROQUET Virginie**

Membres excusés : **PONT Loïc ayant donné pouvoir à FOURNIER Clotilde, BOUVARD Julie ayant donné pouvoir à ROQUET Virginie,**

Membres absents : **GUICHARD Bertrand**

Nombre de membres : exercice : 11 - Présents : 8 - Votants : 10

Secrétaire de séance : GIROD Michel

Ouverture de séance à 20h30

Ordre du jour :

- Décision Modificative n°2 : réparation de l'agrès (virement crédit)
- Délibération : Avenant 1 travaux Bellevue
- SCoT : compte rendu réunion
- Point rentrée scolaire
- Comptes rendus des commissions
- Questions et informations diverses

En préambule, Madame le Maire remercie les personnes qui ont aidées à l'installation de l'abribus pour les scolaires à Ravallin à savoir : Laurent LAUGERETTE, François LIGEROT, Bertrand GUICHARD, conseillers municipaux M. PIETKA et M. RECOUR, habitants.

Lecture du précédent Procès-verbal du conseil municipal du 2 Juillet 2025 : adoption à l'unanimité

Décision Modificative 2 – Réparation agrès « espalier » sur Parcours découverte

Suite à la chute d'un arbre sur le module « espalier » en mai 2024, situé sur le parcours découverte « Allée de la Forêt », les assurances ont autorisé le changement complet de l'agrès. (Versement de l'indemnité reçu fin 2024).

Suite au certificat administratif qui a réduit la valeur des agrès sur le parcours dans l'inventaire, il y a lieu de prévoir la réparation en investissement et de prendre les crédits nécessaires.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
2188-op 90 : agrès parcours sportif		5 000 €
2152 – op 100 – Voirie	5 000 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	5 000 €	5 000 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré et à l'unanimité** ;
APPROUVE la décision modificative n° 02 du budget principal.

**Délibération pour la passation de l'Avenant N° 1 au marché de travaux pour
l'aménagement de deux chemins piétons pour la sécurisation des hameaux
de Bellevue et de la Teppe**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique
Vu la notification du marché de travaux du 09/07/2025

Considérant l'attribution du marché pour cette affaire à ROGER MARTIN pour un montant initial de **62 493,90 € HT**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'ajout de prestations supplémentaires pour l'extension du chemin de Bellevue
Les travaux supplémentaires représentent une plus-value de **45 690,90 €/HT**.
Ces derniers entrent dans l'enveloppe globale de la délibération n° 2025-04 (soit 95 833 € HT.)

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré et à l'unanimité** ;
ADOpte l'avenant N°1, annexé, relatif au marché de travaux en objet
AUTORISE Madame le maire à signer le présent avenant,

SCoT : compte rendu réunion

Une réunion a eu lieu , en présence de Mme le Maire et avec les chargés d'urbanisme et du projet SCoT, le 24 juillet 2025.
Le Schéma de Cohérence Territorial est élaboré par les élus de l'agglomération pour l'ensemble du territoire, et donne les orientations d'urbanisme.
Le PLU fait foi jusqu'à sa prochaine révision (obligatoire en 2028) ce qui permet encore de détacher des terrains constructibles en zone Nh, après révision, cela ne sera plus possible.
Pour mémoire, la commune a connu une forte croissance démographique.

Point rentrée scolaire

À la rentrée 2025/2026, il y a 106 élèves (contre 121 l'année dernière) dont 31 de St Sulpice (en 2024/2025 : 36 enfants de St Sulpice).

Coté travaux :

- École maternelle :
 - o Le voile d'ombrage pour la cour a été installé, coût 3 628€ (part de St Sulpice : 877 €)
 - o La réparation des chénaux et toiture se fera aux vacances d'octobre, budget prévisionnel 4 930€ (part de St Sulpice : 1 192 €)
- École élémentaire : vitrification du parquet d'une classe, coût 1 872€ (part de St Sulpice : 543 €)

Compte rendu des commissions

- Rappel de l'Assemblée Générale des 3 associations scolaires (cantine, garderie et Sou des écoles) le mardi 30 septembre à 20h.
- Conférence Bresse du 11/09/2025 : un point sur la collecte en porte à porte des ordures ménagères-tri a été fait entre juin 2024 et juin 2025 : hausse de 39% du volume de tri mais également hausse dans la même proportion des refus de tri (mauvaise affectation, et déchets mis dans le tri au lieu d'emmener à la déchèterie) : des sanctions vont être prises.
- AG de la Chasse St Didier-St sulpice : plusieurs actions contre les nuisibles (ragondins) et battue aux renards.
- JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) de Montrevel du 12/09/2025 : effectif de 25 jeunes (dont 2 de St Didier) répartis sur 4 années soit 6/7 JSP par section. Les jeunes de 12 ans et plus peuvent les rejoindre. Diverses sensibilisations au cours de leur formation.
- Eau et climat : gestion de la consommation d'eau potable. Un partenariat est en cours d'élaboration entre l'agence de l'eau et les différents syndicats de rivières et devrait entrer en vigueur au 01/01/2026. Les actions sont en cours de priorisation. Des aides seront accordées pour récupérateur d'eau de pluie pour arrosage notamment (modalités à venir)

Questions et informations diverses

- Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.
- Un dépôt sauvage a eu lieu en août dernier. Mme le Maire a déposé plainte et les gendarmes sont venus constater. Le dossier est en instruction auprès du procureur de la République.
L'agent communal et François LIGEROT ont passé un samedi matin complet à ramasser ses encombrants, + voyages en déchèterie soit 10h de perdu.....

Lever de la séance à 22h20

AINSI FAIT ET DELIBERE A SAINT SULPICE LE 16 SEPTEMBRE 2025

Le prochain Conseil Municipal est à fixer courant octobre

AMBROISE Laurette	
BONNIN Gilles	
BOUVARD Julie (pouvoir à Virginie ROQUET)	
BRULAY Flavie	
FOURNIER Clotilde	
GIROD Michel	
GUICHARD Bertrand	Absent
LAUGERETTE Laurent	
LIGEROT François	
PONT Loïc (pouvoir à Clotilde FOURNIER)	
ROQUET Virginie	

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal du 16 septembre 2025 :

10	DM2 : changement d'agrès	Finances	Unanimité
11	Avenant n° 1 pour les travaux de cheminements doux à Bellevue et la Teppe	Commande Publique	Unanimité